



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scotia
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scot
B3J 1T3

Title - Sujet Aluminum Atrium MV Fundy Rose	
Solicitation No. - N° de l'invitation T2012-180078/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client T2012-18-0078	Date 2019-05-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-202-10692	
File No. - N° de dossier HAL-8-81266 (202)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-12	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Young, Chris	Buyer Id - Id de l'acheteur hal202
Telephone No. - N° de téléphone (902) 476-8829 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Solicitation No.
T2012-180078/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
T2012-18-0078

N° de la modif - Amd. No.
005
File No. - N° du dossier
HAL-8-81266

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL202
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

La présente modification 005 vise à distribuer le compte rendu de la conférence des soumissionnaires.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES
Titre : T2012-180078/un remplacement pour l'atrium MV Fundy Rose
Lieu : Gare maritime de BFL, à Saint John, au N.-B.
Heure de début prévue : 8 h 30

Convocation : **8 h 30**

Participants

Nom	Organisation/entreprise	Titre
Chris Young	TPSGC	Autorité contractante (AC)
Quentin Crocker	TPSGC	Chef d'équipe d'approvisionnement
Steve Nowell	Transports Canada	Responsable technique (RT)
Tim Haggart	Allswater	Agent de conception
Mike Adams	Bay Ferries Limited	Gestionnaire de l'infrastructure
Ryan Snow	SGC	Superviseur
Warren Parker	SGC	Estimateur
Dennis Thorne	Heddle Marine Service Inc.	Président

Ordre du jour

1. **Introduction** – Mot d'ouverture et présentation des participants – tour de table
2. **Clôture des soumissions** – 21 mai 2019 à 14 h (au moment de la conférence)
3. **Exécution** – La période des travaux est actuellement prévue entre le 4 septembre et le 4 novembre 2019.
4. **Visite des lieux** – Réalisée la nuit précédente. De nouvelles visites des lieux peuvent être autorisées après une consultation avec le responsable technique.
5. **Assurance de la qualité** – L'exigence est réaffirmée selon laquelle l'entrepreneur doit respecter les exigences d'un système de gestion de la qualité ISO ou posséder un système de qualité qui respecte les exigences contenues dans cette norme.
6. **Produits livrables de l'appel d'offres** – On rappelle aux soumissionnaires que, pour que leur soumission soit reçue, les renseignements qui suivent doivent figurer dans le dossier d'appel d'offres et être reçus à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) avant la date de clôture de l'invitation à soumissionner :
 - a. page 1 du document du dossier de soumission dûment remplie et signée;
 - b. calendrier préliminaire du projet (sous forme d'un graphique GANTT) avec un surlignement des événements importants;
 - c. Annexe F, feuille de présentation de la soumission financière dûment remplie;
 - d. exigences techniques obligatoires énumérées à l'annexe J.

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES
Titre : T2012-180078/un remplacement pour l'atrium MV Fundy Rose
Lieu : Gare maritime de BFL, à Saint John, au N.-B.
Heure de début prévue : 8 h 30

7. **Programme de sécurité** – L'entrepreneur doit exécuter les travaux conformément au *Code canadien du travail*, relativement à la sécurité, et cela doit être démontré par son programme de sécurité.
8. Examen de l'offre de services, de l'invitation à soumissionner et de l'énoncé de travail (EDT)

Point	Discussion	Mesure
1	Énoncé des travaux L'autorité contractante (AC) indique qu'un document préliminaire de l'énoncé de travail (EDT) a été publié et que des modifications mineures seront faites principalement dans la partie sur les exigences de DNV-G relatives à la classe, et qu'elles seront émises dès qu'elles seront pratiques.	AC
2	Invitation à soumissionner Une discussion est soumise concernant les exigences en matière d'invitation à soumissionner, y compris un examen du contrat et de l'EDT.	S.O.
3	Invitation à soumissionner – Points Présentations de soumission – L'AC rappelle les soumissionnaires que toutes les présentations de soumission doivent être livrées en copie papier à l'Unité de réception des soumissions ou soumises par l'entremise de Postel, conformément à la demande de soumissions. Les soumissions transmises par télécopieur ou par courrier électronique ne seront pas acceptées.	
4	Produits équivalents – L'AC met en évidence l'importance pour les soumissionnaires de présenter des produits équivalents pour plusieurs points indiqués dans l'EDT. Tous les produits équivalents que les soumissionnaires comptent utiliser doivent d'abord obtenir l'approbation du responsable technique et doivent répondre à toutes les spécifications techniques relatives aux matériaux indiqués dans l'EDT.	
5	Travaux imprévus – Les travaux imprévus seraient assujettis au processus 1379, Travaux imprévus ou nouveaux travaux, et à l'utilisation du formulaire adéquat.	
6	Travaux facultatifs – L'alinéa 6.3.1 sur les exigences relatives aux demandes de soumissions et aux contrats prévoit une option qui permet à l'entrepreneur de meubler l'atrium à une date ultérieure, en attendant d'acquérir les accessoires nécessaires. L'AC précise que l'EDT indique une allocation pour matériaux de 2 000 \$ (deux mille dollars). Toutefois, l'allocation réelle est de 10 000 \$ (dix mille dollars) selon l'annexe « F » – Fiche de présentation de la proposition financière.	

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES
Titre : T2012-180078/un remplacement pour l'atrium MV Fundy Rose
Lieu : Gare maritime de BFL, à Saint John, au N.-B.
Heure de début prévue : 8 h 30

7	<p>Agent de conception – L'AC indique que l'agent de conception désigné pour ce contrat est Allswater (Tim Haggar). Cependant, toutes les questions techniques doivent être adressées au responsable technique, Steve Nowell.</p>	
8	<p>Questions – On soulève les questions suivantes, qui seront abordées dans une modification qui sera distribuée :</p> <p>Q1. Le calendrier offre-t-il une certaine souplesse, vu le long délai d'exécution des exigences relatives au verre et à la mise à l'essai de l'adhésif et de l'aluminium et des exigences de DNV-GL?</p> <p>R1. La modification 004 de la demande de soumissions T2012-180078 a changé la période des travaux pour ce projet, offrant plus de temps pour commander les matériaux et fabriquer les panneaux à installer.</p>	
	<p>Q2. Une indemnisation des accidents du travail est-elle nécessaire en Nouvelle-Écosse (N.-É.) et au Nouveau-Brunswick (N.-B.)?</p> <p>R2. Si des travaux sont réalisés dans les deux endroits (c'est-à-dire, la fabrication en N.-É. et la démolition et l'installation au N.-B.) alors oui, l'indemnisation est nécessaire dans les deux provinces.</p> <p>Q3. En ce qui a trait aux exigences obligatoires (critère d'évaluation obligatoire), des installations semblables doivent-elles être de style atrium?</p> <p>R3. Non, l'exigence demande de l'expérience en construction de structures en aluminium de taille semblable à l'intérieur d'un navire.</p> <p>Q4. Existe-t-il une aire d'entreposage pour les roulottes de chantier et l'équipement, entre autres?</p> <p>R4. Il y a suffisamment d'espace sur la propriété pour les roulottes et l'équipement nécessaires à ce projet. L'attribution de l'aire sera coordonnée par le gestionnaire d'infrastructure de Bay Ferries Limited (BFL), Mike Adams. Les entrepreneurs ne disposent pas de raccord d'alimentation sur le site.</p>	

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES
Titre : T2012-180078/un remplacement pour l'atrium MV Fundy Rose
Lieu : Gare maritime de BFL, à Saint John, au N.-B.
Heure de début prévue : 8 h 30

<p>Q5. Les coûts associés à la classe peuvent-ils être considérés comme une allocation dans le cadre de ce contrat? Selon la demande de soumissions actuelle, il semble y avoir un risque que le coût associé à la présence fréquente de DNV-GL sur le site puisse être important.</p> <p>R5. Transports Canada demande aux soumissionnaires de présenter les coûts associés à DNV-GL en fonction des exigences suivantes, déterminées en consultation avec DNV-GL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une visite pour assister à l'exercice de mise à l'essai du verre. ▪ Une ou deux visites de l'atelier pour voir les procédures de fabrication des panneaux de l'atrium. Il leur suffit de voir un échantillon représentatif du processus. Une présence permanente pour la fabrication de tous les panneaux n'est pas nécessaire. Ainsi, il s'agit d'effectuer une visite à l'étape de la fabrication de l'aluminium et une autre à l'étape d'application des adhésifs et du verre. ▪ Une visite du navire à la fin de l'installation afin de vérifier l'installation de l'atrium par rapport aux plans approuvés <p>Q6. Quels seront les coûts associés au déplacement du navire pour accéder au côté de tribord et effectuer ces travaux?</p> <p>R6. Le navire ne seront pas déménagés à tribord pour ce projet.</p> <p>Q7. Le lieu de travail (l'aire de l'atrium) sera-t-il interdit aux passagers et aux membres d'équipage?</p> <p>R7. Le lieu de travail sera interdit aux passagers par l'utilisation des affiches et des limites d'accessibilité adéquates. Les membres d'équipage pourront accéder à l'aire pour s'acquitter de leurs obligations.</p> <p>Q8. Quelle est la largeur de la jetée qui assure l'accès à la grue? Permet-on garder la grue sur la jetée au cours de la période de travaux? Quelle est la charge maximum utile (CMU) de la jetée?</p> <p>R8. La section la plus étroite du quai a une largeur de 138 pouces. Les grues peuvent demeurer sur la jetée en dehors des heures de travail. S'il faut déplacer la grue de façon irrégulière (travaux de BFL), alors le déplacement sera coordonné avec le gestionnaire d'infrastructure de BFL et l'AC.</p> <p>Charge utile – Le gestionnaire de l'infrastructure et l'AC fourniront les renseignements nécessaires pour évaluer la CMU.</p>	<p>Mike Adams, par l'entremise de l'AC</p>
--	--

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES
Titre : T2012-180078/un remplacement pour l'atrium MV Fundy Rose
Lieu : Gare maritime de BFL, à Saint John, au N.-B.
Heure de début prévue : 8 h 30

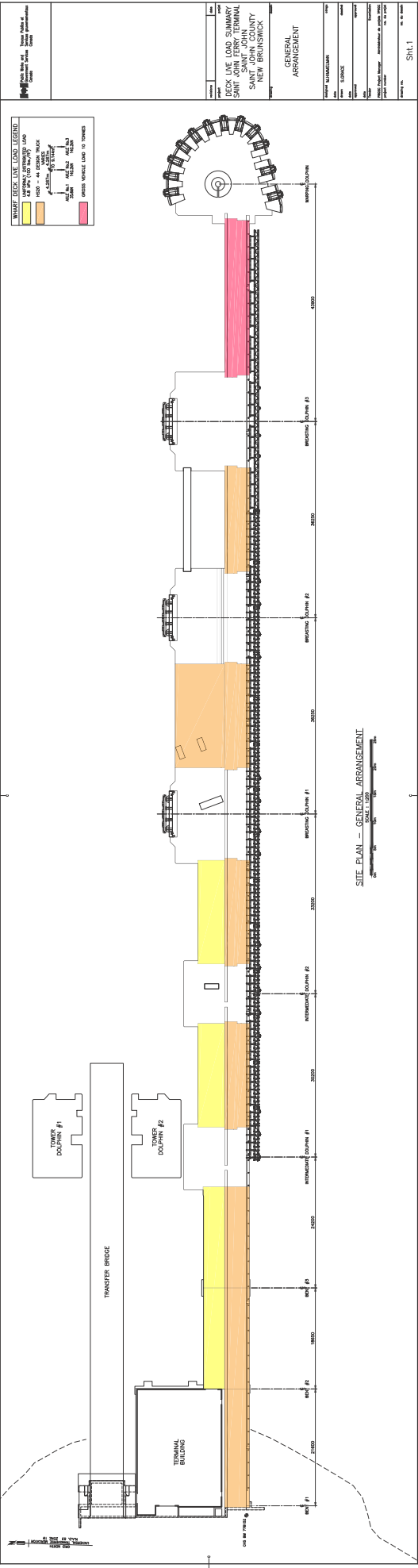
	<p>Vous trouverez ci-joint la gare maritime diagramme de chargement. Les entrepreneurs doivent avoir un ingénieur d'évaluer si la grue et le chargement de la jetée sera suffisant pour leurs propositions. Les plaques de chargement peuvent être utilisées, pourvu de l'ingénieur incorporées dans leur évaluation. Le rapport de l'ingénieur doit être soumis dans le cadre de la proposition de l'entrepreneur pour examen et approbation par le responsable technique.</p>	
	<p>Q9. Le navire sera-t-il exploité dans sa position de fonctionnement (la proue vers l'avant pour permettre le déchargement de véhicules) ou dans sa position d'attente (accosté vers arrière, à environ 25 pieds)?</p> <p>R9. La position du navire est normalement dictée en fonction des exigences opérationnelles et peut être changée en conséquence. Cependant, la plupart du temps, on indiquera aux entrepreneurs d'accoster le navire vers l'arrière, c'est-à-dire d'éloigner la proue de la rampe de chargement. Lorsque le navire est dans cette position, on peut y accéder par la coupée située dans la hanche bâbord arrière. De plus, il est important de mentionner que cette coupée se prolonge jusqu'à la jetée, vu qu'elle est installée à 90 degrés du flanc du navire.</p>	RT
	<p><u>Énoncé des travaux</u></p> <p>L'agent de conception présente un changement qui sera introduit afin d'assurer la longévité de l'installation. Un produit supplémentaire sera nécessaire pour étanchéfier l'espace entre les nombreux panneaux. L'agent de conception mettra l'EDT à jour pour refléter cette exigence.</p> <p>Un changement supplémentaire peut s'avérer nécessaire en raison des exigences de classe qui nécessiteraient l'installation d'un petit rail ou une autre légère modification pour fixer la fenêtre en place, si jamais l'installation de l'adhésif se soldait par un échec. L'EDT sera mis à jour pour refléter ces changements dès que DNV-GL et l'agent de conception auront collaboré pour en déterminer la nécessité. À venir.</p> <p>Q10. Une recherche a-t-elle été effectuée par rapport à la peinture de la partie en aluminium et l'application du produit adhésif sur la surface peinte?</p> <p>R10. Non. Cependant, dans le cadre des exigences de l'EDT, l'entrepreneur doit fournir à la société qui assure les produits adhésifs quelques échantillons d'aluminium peints et non peints, ainsi que du verre, pour en assurer la compatibilité.</p>	RT/agent de conception RT/agent de conception

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES
Titre : T2012-180078/un remplacement pour l'atrium MV Fundy Rose
Lieu : Gare maritime de BFL, à Saint John, au N.-B.
Heure de début prévue : 8 h 30

<p>Q11. En référence à l'annexe C – Mise à l'essai du vitrage de sécurité, de l'EDT, combien de tests sont nécessaires dans le cadre de ces travaux?</p> <p>R11. Chaque pièce d'essai sera composée d'un seul panneau de produit de verre et sera représentative de la production normale du type de produit soumis à l'essai. Les pièces d'essai auront les dimensions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">– largeur de 876 mm ± 2 mm;– hauteur de 1 938 mm ± 2 mm. <p>L'essai sera réalisé sur quatre pièces de structure et d'épaisseur nominale identiques.</p> <p>Si les pièces d'essai sont composées de verre asymétrique, leur nombre sera doublé, à moins qu'elles ne soient uniquement prévues pour une installation dans des situations où il y a un risque d'impact d'un côté seulement.</p> <p>Il faut retirer toute pellicule et tout matériel de protection des pièces d'essai et les conditionner pour au moins 12 heures à 20 °C ± 5 °C.</p> <p>Remarque : Le RT a effectué quelques travaux préliminaires et a identifié ESL Technology Inc. comme une entreprise qui réaliserait ce type de test.</p> <p>On rappelle aux entrepreneurs qu'ils peuvent remplacer le produit adhésif privilégié qui est indiqué dans l'EDT, mais qu'ils doivent s'assurer que le nouveau produit répond à toutes les spécifications conceptuelles du produit indiqué pour s'assurer de satisfaire à toutes les exigences conceptuelles dans le cadre de ce projet. Ils doivent fournir ces renseignements à l'AC qui s'entretiendra ensuite avec l'agent de conception pour déterminer la pertinence de cette application.</p> <p>Sièges et tables : L'AC reconnaît une erreur dans l'EDT, à l'article 7.4.1, Aménagement de l'atrium – tables et sièges. L'allocation pour matériaux indiquée de 2 000 \$ est inexacte et le montant de 10 000 \$ indiqué à l'annexe « F » – Fiche de présentation de la proposition financière est exact. Les entrepreneurs auront une allocation pour matériaux de 10 000 \$ si cette option est exercée.</p> <p>Q12. La démolition de l'atrium peut-elle avoir lieu avant le 4 septembre 2019?</p> <p>R12. Non, l'atrium sera utilisé par les passagers jusqu'à cette date.</p>	
--	--

PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES
Titre : T2012-180078/un remplacement pour l'atrium MV Fundy Rose
Lieu : Gare maritime de BFL, à Saint John, au N.-B.
Heure de début prévue : 8 h 30

	<p>Q13. Les radeaux de survie à bâbord et à tribord, situés à l'extrémité de la section de l'atrium, seront-ils retirés dans le cadre de ces travaux?</p> <p>R13. Vu que le navire fonctionnera au cours de la période de travaux, les radeaux de survie ne pourront être retirés. Ils ne peuvent non plus être déplacés, car ils sont associés à des exigences et des ententes particulières liées à des unités de matériel mobile de soutien.</p> <p>Q14. Quelle est la disponibilité du fabricant de verre?</p> <p>R14. Le fabricant de verre est fermé pour une période de deux semaines de congé pendant les mois de juillet et d'août. Il faut tenir compte de ce fait lorsqu'on crée la présentation de soumission de chaque entrepreneur, selon son calendrier de projet.</p> <p>Q15. Pour le côté de tribord du navire, l'échafaudage en saillie peut-il rester en place pendant la navigation du navire? Sur quel côté le navire se met-il à quai à Digby?</p> <p>R15. Le navire accoste du côté de tribord lorsqu'il se rend à Digby. En raison de l'entente d'amarrage, un échafaudage « en saillie » ne peut être accepté pendant les déplacements.</p>	RT
	La séance est levée à 10 h 50.	



WHARF DECK LIVE LOAD LEGEND

40 kN/m² LIVE LOAD	40 kN/m² LIVE LOAD
40 kN/m² LIVE LOAD	40 kN/m² LIVE LOAD
40 kN/m² LIVE LOAD	40 kN/m² LIVE LOAD
40 kN/m² LIVE LOAD	40 kN/m² LIVE LOAD
40 kN/m² LIVE LOAD	40 kN/m² LIVE LOAD

DECK LIVE LOAD SUMMARY
 SAINT JOHN BRIDGE
 SAINT JOHN COUNTY
 NEW BRUNSWICK

GENERAL ARRANGEMENT

SITE PLAN - GENERAL ARRANGEMENT